

Le centre de prévention Agirc-Arrco prend ses nouveaux quartiers boulevard Charles Baltet à Troyes

Troyes, 31 mars 2025

Le centre de prévention Agirc-Arrco rejoint les locaux de la Chambre de commerce et d'industrie situé au 1 bd Charles Baltet à Troyes.

L'inauguration a eu lieu vendredi 28 mars 2025 en présence de Nicolas Honoré - Adjoint au maire de Troyes à la Santé, au commerce et à l'artisanat. Bernard De la Hamayde – Co-président de la commission AS santé autonomie au Conseil Départemental de l'Aube – Maire de Saint-Parres-Les-Vaudes. Jean-Philippe Cavelier - Directeur général de la CCI Troyes et Aube. Emmanuel Lima – 1^{er} adjoint Mairie de St André les Vergers.

Plus de 2 000 bilans de prévention proposés à Troyes cette année

Implanté depuis 1981 dans le bâtiment des Arcades, le centre de prévention Agirc-Arrco de Troyes a déménagé dans le bâtiment de la Chambre de commerce et d'industrie, situé au 1 bd Charles Baltet à Troyes.

Les bilans proposés par le centre aux ressortissants Agirc-Arrco dès l'âge de 50 ans offrent un parcours de prévention complet, à la fois médical et psycho-social. Une à deux heures d'entretien individuel et personnalisé sont réalisés avec des médecins et psychologues spécialisés dans la prévention santé et l'avancée en âge. A la suite de ces entretiens, sont proposés si besoin, un programme d'accompagnement individualisé sur une ou plusieurs thématiques de santé ainsi que des sessions d'information collectives sur la gestion du stress ou le sommeil par exemple, deux ateliers ayant reçu le plus de participants l'année passée.

2 000 bilans de prévention ont été réalisés en 2024 par le centre de Troyes et autant sont proposés cette année. Entièrement pris en charge financièrement par les caisses de retraite Agirc-Arrco, ils s'adressent à toute personne ayant travaillé dans le secteur privé et à leurs ayants-droits. Les aidants ont accès aux bilans des centres de prévention Agirc-Arrco sans limite d'âge.

Un dispositif de prévention unique en France

Face au vieillissement de la population française, la prévention de la perte d'autonomie est devenue un enjeu majeur de santé publique. L'Agirc-Arrco a anticipé cette problématique dès les années 80, en s'impliquant dans une démarche de prévention globale, en complément des actions portées par les pouvoirs publics ou les consultations de médecine de ville.

Ainsi, les centres de prévention Agirc-Arrco interviennent dans le repérage des risques liés à l'avancée en âge. Leurs professionnels de santé, tous spécialisés dans la prévention de la perte d'autonomie, apportent aux bénéficiaires des informations personnalisées et détaillées sur leurs atouts et leurs éventuels facteurs de risque, ainsi que des conseils individualisés afin d'adopter des habitudes de vie pour optimiser leur qualité de vie sur le long terme.

Informations pratiques

- Pour prendre rendez-vous avec le centre de prévention de Troyes : [Centre de Prévention de Troyes, Aube | Agirc Arrco](#).
- Des permanences sont également proposées à Bar-sur-Aube, Bologne et Châtillon-sur-Seine ainsi que dans d'autres points d'accueil. Pour trouver le lieu de consultation le plus proche, rendez-vous sur le site des centres de prévention, onglet [Je trouve mon centre](#).
- Enfin, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, les bilans de prévention sont aussi réalisables à distance, par visio ou par téléphone au 03 25 75 88 00.

A propos de l'Agirc-Arrco et de son action sociale

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux, représentants des entreprises et des salariés. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 58 millions de salariés ont cotisé à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs, ainsi que 1,8 million d'entreprises. 14 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 90 milliards d'€. L'Agirc-Arrco développe depuis l'origine des services d'accompagnement et de prévention en direction des personnes fragilisées, qu'il s'agisse de retraités, d'actifs ou de personnes en perte d'autonomie. L'action sociale Agirc-Arrco mène des actions, complémentaires aux acteurs privés et publics, sur plusieurs champs : le bien vieillir, le soutien et l'accompagnement des aidants, la perte d'autonomie des personnes âgées. Chaque année, près de 2 millions de personnes sont accompagnées par l'action sociale Agirc-Arrco, pour un budget global de 330 millions d'euros.

Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contacts presse

Virginie BELLOIR - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94

Josias Christian NWOS A KOKO – Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr